

Un paysage syndical modifié par la bataille sur la loi El Khomri

Quelle que soit l'issue du bras de fer sur la réforme du code du travail, il y aura un avant et un après loi El Khomri pour le syndicalisme français. Le texte de la ministre du travail a provoqué de profondes déflagrations dans le paysage syndical. La fracture entre une CGT " contestataire " et une CFDT " réformiste " s'est accentuée au point que leur confrontation a pris parfois une tournure violente. Et le bloc réformiste – CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA – s'est largement fissuré.

Le changement de pied de la centrale des cadres après l'élection de son nouveau président, François Hommeril, qui a aussitôt demandé la " *suspension* " du débat parlementaire sur la loi travail, a amené le camp des contestataires à fêter une prise de guerre. La CGT et FO ont fait leurs comptes et clament qu'avec le renfort de la CFE-CGC – qui ne réclame pas formellement le retrait de la loi – les syndicats représentatifs hostiles ont une audience électorale de 52,14 % contre 35,3 % pour ceux qui, comme la CFDT et la CFTC, soutiennent la réforme. Manuel Valls, affirment-ils, ne peut plus se prévaloir d'un soutien syndical majoritaire.

Derrière le débat sur la négociation d'entreprise et l'inversion de la hiérarchie des normes, déjà écornée depuis 1982, se livrent deux autres batailles intersyndicales. La première concerne la prochaine mesure de représentativité syndicale, en mars 2017, qui pourrait voir la CFDT ravir la première place à la CGT, lors d'un rendez-vous important à la fin de cette année avec le scrutin dans les très petites entreprises (TPE, de moins de onze salariés). La seconde est plus politique puisqu'il s'agit de l'élection présidentielle dans moins d'un an.

Il n'y a pas un seul dirigeant syndical prêt aujourd'hui à parier sur une réélection de François Hollande qui avait bénéficié, en 2012, du soutien explicite (CGT) ou implicite d'une majorité d'organisations. Tous les syndicats appelleront probablement à faire barrage au Front

national (FN), mais ils anticipent déjà l'hypothèse d'un retour au pouvoir d'une droite prête, à des degrés divers selon les candidats, à aller beaucoup plus loin que Myriam El Khomri sur la réforme du code du travail et même à s'en prendre au " pouvoir syndical " .

C'est à travers le prisme de cette double bataille que se lit la stratégie radicale de Philippe Martinez, accentuée lors du congrès de Marseille de la CGT, en avril. Contestant la politique de M. Hollande, le secrétaire général de la CGT avait martelé que *" le gouvernement actuel prolonge et amplifie ce que faisait celui de Nicolas Sarkozy "*. Et le 19 juin, il a redit que le chef de l'Etat *" a trahi son électorat "*. M. Martinez pense que sa posture de commandant des luttes et de chef de l'opposition syndicale lui permettra, outre une légitimation de son autorité en interne, d'aborder favorablement les élections dans les TPE et de rattraper son retard sur la CFDT. En cas d'échec sur la loi travail, il mettra à son actif les modifications obtenues et agitera, face à un gouvernement inflexible au point d'avoir tenté d'interdire une manifestation syndicale, la menace de la sanction des urnes. Son message visera aussi la droite : en 2017, il faudra compter avec la CGT.

DEUX FERS AU FEU

L'équation est moins simple pour FO. Seul dirigeant d'une confédération membre du Parti socialiste, où il est proche de Martine Aubry, Jean-Claude Mailly doit naviguer entre une influente minorité trotskiste et un marais réformiste qui peine à se faire entendre, tout en tentant de se protéger des tentatives de pénétration du FN. Dans le conflit sur la loi travail, le secrétaire général de FO a toujours eu deux fers au feu : en tête de l'action, mais derrière la CGT, avec le risque d'avoir peu de visibilité, mais sans jamais abandonner les tractations en coulisses avec le président et les parlementaires. Son compagnonnage avec M. Martinez risque à terme de faire grincer des dents en -interne dans une centrale née d'une scission avec la CGT en 1947. M. Mailly sait par ailleurs qu'il a peu de chances de redevenir en 2017 un interlocuteur privilégié

d'une droite qui met en cause le paritarisme dont FO se veut - l'ardente défenseuse.

Du côté des réformistes, Laurent Berger ne renie rien de sa défense de la loi El Khomri, jugeant que c'est la CFDT qui a réussi à réécrire le projet dans un sens qu'il estime "*porteur de progrès social*" pour les salariés. L'obsession du secrétaire général de la CFDT est de rendre le syndicalisme "*utile*" et il voit dans la priorité aux accords d'entreprise le moyen pour les syndicats de "*consolider leur pouvoir de négociation pour répondre aux préoccupations des salariés*". M. Berger a maintenu la cohésion de sa centrale et espère toujours monter en haut du podium en 2017. Mais le prix politique peut être lourd. Le bloc réformiste a éclaté. La CFE-CGC a rompu les amarres et l'UNSA, proche de la CFDT et du PS, a multiplié les critiques sur la loi travail. En soutenant la réforme d'un gouvernement impopulaire, la CFDT risque aussi d'être la cible privilégiée de la droite si elle gagne en 2017.

Le débat sur la loi travail a fait passer au second plan deux bonnes nouvelles pour le syndicalisme. Le taux de syndicalisation (11,2 % en 2013) est moins faible que ce que l'on croyait jusqu'alors. Un rapport parlementaire, émanant du député Arnaud Richard (UDI, Yvelines), a préconisé la création d'un haut conseil de la négociation collective. La CFTC y voit un outil susceptible de "*révolutionner les relations sociales*". Mince consolation.

Michel Noblecourt

© Le Monde